



La grâce de l'écoute et de la pratique de la Parole de Dieu

lundi 19 juillet 2010, par [Nestor Nongo Aziagbia](#)

16^{ème} dimanche ordinaire

Textes : Gn 18, 1-10a ; Col 1, 24-28 ; Lc 10, 38-42

Que de fois n'avons-nous pas opposé Marthe à Marie, quitte à prendre partie pour la dernière ? Le parti pris paraît tout à fait justifié. A l'angoisse manifestée par Marthe au sujet de l'attitude de Marie, Jésus semble avoir donné raison à la dernière. Il ne peut en être autrement à la lecture de cette remarque : « Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et tu t'agites pour bien des choses. Une seule est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part : elle ne lui sera pas enlevée [1] ». La question semble être définitivement tranchée, avec toutes les conclusions que chacun peut en tirer.

Il se dégage de cette lecture deux catégories et deux styles de vie qui s'opposent. D'un côté Marthe représente la vie laborieuse, peineuse et temporelle, Marie, de l'autre, la vie tranquille, bienheureuse et éternelle. Au-delà de la polémique quant à ce qui est juste et vertueux, l'histoire de Marthe et Marie indique deux approches complémentaires au service de l'Évangile. Marthe caractérise la vie active, Marie la vie contemplative. Peut-on vraiment privilégier l'une aux dépens de l'autre ?

Ce débat pose plus que la question d'une quelconque opposition entre la vie contemplative et la vie active. Rien dans l'attitude de Jésus ne nous autoriserait à exalter l'une au détriment de l'autre. L'histoire du bon Samaritain le rappelle à dessein. Alors que le docteur de la Loi se satisfait du seul principe, Jésus y ajoute la pratique. Elle est en effet l'illustration du principe et le rend pertinent. C'est ce qu'il convient de voir dans la complémentarité entre les deux sœurs. Marthe et Marie, loin de s'opposer, montrent les deux facettes indispensables de la vie chrétienne.

Chacun des deux aspects comporte ses risques et ne saurait se suffire à lui-même. Qu'on se souvienne de l'épisode de la transfiguration. Saisis par la beauté de l'événement dont ils viennent d'être les témoins, Pierre, Jacques et Jean ont suggéré à Jésus de dresser trois tentes et de rester en haut de la montagne. Mais Jésus les a invités à descendre dans la vallée et à s'impliquer dans la vie de tous les jours. Ils doivent devenir comme le levain qui fait monter la pâte, ou comme le sel qui donne goût à la nourriture. C'est ainsi qu'il faudrait concevoir la contemplation qui est reconnue à Marie. La méditation devient dès lors le ressourcement nécessaire dont l'homme a besoin pour se projeter dans le feu de l'action et vivre ses convictions au jour le jour. Que vaudrait autrement une méditation qui dispenserait de l'amour concret du prochain ?

L'histoire de Marthe et de Marie rappelle néanmoins que l'essentiel se trouve dans l'accueil de la

révélation divine par une attitude d'écoute qui mène inexorablement à l'action. La règle de vie monastique en est un excellent exemple. Quoiqu'ils soient connus comme des contemplatifs, les moines ont établi un équilibre parfait entre la prière et le travail, comme l'atteste la devise traditionnelle de la vie bénédictine : « ora et labora ».

Par la prière et l'écoute de la Parole de Dieu, le croyant se laisse renouveler dans la Vérité afin de porter les fruits du salut. Telle est la vocation des croyants, comme l'a rappelé saint Paul aux Colossiens. Si la foi est la source de notre vie, elle ne peut que nous inviter à la mettre en pratique, et donc à nous tourner vers les autres. Aussi sommes-nous encouragés à vivre en fraternité et à nous mettre au service les uns des autres. C'est ainsi qu'Abraham a donné l'hospitalité aux anges de Dieu. Ce geste lui vaudra le fils de la promesse. Dans la fidélité à l'écoute et à la mise en pratique de la Parole, que le salut de Dieu se réalise en chacun de nous.

Notes

[1] Lc 10, 41-42